



NOM :

Charte de prêt des LISEUSES électroniques

La Médiathèque l'Odysée met à disposition de ses adhérents des liseuses électroniques.

- Le prêt d'une liseuse est réservé aux adhérents de la Médiathèque l'Odysée, à jour de leur cotisation et âgés de plus de 15 ans. Il est soumis à la signature de cette présente charte de prêt plaçant la liseuse sous la responsabilité de l'adhérent jusqu'à son retour dans l'établissement. Pour les adhérents mineurs cette charte devra être signée par le responsable légal de l'emprunteur.
- La durée du **prêt est de 3 semaines**, non renouvelable. Un seul prêt de liseuse par carte et par famille est possible. Les liseuses sont réservable lorsqu'elles sont déjà empruntées.
- Les bibliothécaires sont à disposition des adhérents pour une démonstration de fonctionnement de la liseuse.
- Chaque étui contient une liseuse électronique, une fiche descriptive d'utilisation de la liseuse et un questionnaire d'évaluation à rendre au retour de liseuse. La liseuse et son contenu seront vérifiés au moment du prêt et au moment du retour du matériel en présence de l'utilisateur.
- Le contenu des liseuses n'est pas modifiable par l'emprunteur, il convient de manipuler l'appareil avec précaution, **ne pas modifier les paramètres de l'appareil.**
- En cas de problème concernant le fonctionnement de la liseuse prévenir immédiatement la Médiathèque par téléphone ou par mail.
- Les emprunteurs sont invités à remplir le questionnaire d'évaluation joint à la liseuse et à le rapporter lors de la restitution de la liseuse.
- **Le retour des liseuses doit se faire impérativement aux horaires d'ouverture de la médiathèque, ne pas rendre la liseuse dans la boîte de retour car elle pourrait être endommagée et en conséquence nous serions dans l'obligation de vous en demander le remboursement.**
- En cas de non restitution de la liseuse, qu'elle qu'en soit la cause, perte ou vol, une procédure de mise en recouvrement sera engagée auprès du Trésor Public, pour le montant correspondant à la valeur de remplacement de la liseuse et de son contenu. Il en sera de même en cas de détérioration du matériel ou du contenu de la liseuse (Prix de la liseuse : 140 € + 3 € par livre).
- **La responsabilité de l'emprunteur est engagée par la signature de cette charte à chaque emprunt d'une liseuse par l'adhérent**

Nom/Prénom :N° emprunteur :

Date de l'emprunt Signature :	Date de l'emprunt Signature :	Date de l'emprunt Signature :	Date de l'emprunt Signature :	Date de l'emprunt Signature :
---	---	---	---	---

**ATTENTION !
NE PAS RENDRE LA LISEUSE
DANS LA BOITE DE RETOUR**



